



Communiqué de Presse de la Municipalité de Renens

Renens, le 11 novembre 2013

Etudier la création de potagers urbains dans les quartiers de Renens

Favoriser la cohésion sociale par le biais de jardins collectifs, c'est l'ambition de la Municipalité de Renens par son soutien au postulat du conseiller communal Alberto Mocchi pour la création de parcelles potagères au cœur des quartiers d'habitation. Réalisées aux abords des immeubles, ces petites parcelles permettront d'occuper des espaces verts jusque-là peu mis en valeur.

Expérimenté ces dernières années par certaines villes romandes comme Lausanne (dans le quartier de la Bourdonnette et via "Lausanne Jardins 2010"), Meyrin ou Grand-Saconnex, le concept de potagers urbains ou "jardins communautaires" s'accorde avec la volonté politique de la Municipalité de Renens. Celle-ci voit dans ce type de projet la possibilité de nouvelles zones de rencontres, favorisant la cohésion sociale et prenant à contre-pied un certain individualisme contemporain.

En effet, la notion de jardins collectifs renvoie à une forme de gestion en commun d'un terrain par un groupe d'habitants d'un même quartier, sur la base d'une dynamique participative. La mise en place de petites parcelles potagères au cœur des quartiers d'habitation permettrait ainsi une exploitation des espaces verts mal ou non utilisés.

Convaincue par leur utilité - tant d'un point de vue écologique que social - et par leur aspect novateur, la Municipalité de Renens a décidé de soutenir ce type de réalisations. En réponse au postulat du conseiller communal Alberto Mocchi intitulé "pour des potagers urbains dans les quartiers de Renens", elle se propose de jouer un rôle de facilitateur pour les projets émanant de démarches individuelles ou de groupes. Dans le cadre d'une approche non imposée aux habitants et aux gérances, la Municipalité et ses services communaux se mettent ainsi à disposition pour le soutien et la coordination de toute initiative.

Un exemple concret et immédiat de potager urbain pourra de même être réalisé dans le cadre du projet de réaménagement du parc des Paudex. La Municipalité propose d'intégrer un jardin collectif simple et peu onéreux aux coûts liés à l'ensemble du réaménagement. Les dimensions du potager seront définies en fonction de la demande des riverains. Après un premier bilan, cette expérience fera l'objet d'une présentation pour une diffusion large dans l'optique de susciter de nouvelles réalisations.

Renseignements :

Jean-Marc Dupuis, Conseiller municipal, Direction Domaines-bâtiments et Environnement-Maintenance, 076/372 53 63